
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 7 JANVIER 2013 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 7 janvier à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

RÉUNION REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 7 janvier 2013 à 19 hres

ORDRE DU JOUR

Pensée: Bonne et Heureuse Année 2013

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©

Assemblée régulière du 3 décembre 2012
Assemblée spéciale du budget le 3 décembre 2012

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de décembre 2012, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES

6.01 Demande d'autorisation pour implanter des réservoirs de propane (Location idéale)

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 Rapport de la Sûreté du Québec
7.02 Rapport mensuel des incendies décembre 2012

8.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 **salaires** du 1^{er} décembre au 31 décembre 2012 ©

11 487.44\$ dépôt direct
achats listes ©

2013-01A 57 839.72 \$

8.2 **Certificats disponibilité de crédits**

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de décembre en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES REGLEMENTS

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Suivi de la lettre de Me Veilleux à l'avocat de Excavation et Transport Stéphane Nadeau

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et sécurité civile

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles

Conseiller #5 Denis Allaire : équipements de voirie

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et transport en commun

Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

Remboursement pour l'utilisation de son cellulaire personnel

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

L'inspecteur est en congé maladie pour 1 mois

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Transfert du montant à payer à la Ville de East Angus –redevances gravières (4 739.53\$)

13.02 Membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec et cotisation 2013 (395\$)

13.03 Membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et cotisation 2013 (285\$)

14.00 INVITATIONS

15.00 VARIA

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 7 JANVIER 2013 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2013-001

résolution no 2013-001

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-002

résolution no 2013-002

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.01 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2012

2013-003

résolution no 2013-003

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance **extraordinaire du budget** du 3 décembre 2012 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2012

2013-004

résolution no 2013-004

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2012 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2013-005

résolution no 2013-005

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de décembre 2012 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

ADOPTÉE

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pierre Reid demande si le service d'enlèvement de la neige est modifié. La tempête du 27 décembre le chemin a été ouvert en après-midi seulement.

M. le maire donne la parole à M. Vachon qui mentionne que l'employé a été averti de passer aussitôt qu'il tombe de la neige.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Demande d'autorisation pour implanter des réservoirs de propane (Location idéale)

L'inspecteur vérifiera la réglementation.

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 RAPPORT TRIMESTRIEL DES ACTIVITÉS DE LA SQ POUR AOÛT ET SEPTEMBRE 2012

Dépôt du rapport

7.02 RÉGIE DES INCENDIES DE LA RÉGION EAST ANGUS – RAPPORT DE DÉCEMBRE 2012

Dépôt du rapport.

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de décembre 2012, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2013-006

résolution no 2013-006

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de décembre 2012 pour un montant de 11487,44\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :
2013-01A 57 839.72\$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉE

9.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller M. Réjean Vachon pour l'adoption d'un règlement d'annexion concernant une partie des lots 4 180 657, 4 180 673, 4 180 674, 4 180 660, 4 180 666, 4 182 248 et 4 182 255 les lots 4 183 131, 4 181 068, 4 180 665 du territoire du chemin Lipsey. Les lots de l'assiette du chemin Lipsey 4 183 081 et 4 183 077 présentement situé dans la Ville de East Angus à être annexé à la municipalité du canton de Westbury et dont la description technique incluant le plan sera préparée par un arpenteur géomètre.

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 SUIVI DE LA LETTRE DE ME VEILLEUX À L'AVOCAT DE EXCAVATION ET TRANSPORT STÉPHANE NADEAU

La lettre adressée à Me Després est déposée.

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et sécurité civile
Monsieur Gendron mentionne qu'il a eu 4 locations durant la période des fêtes.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Rien de spécial

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Rien de spécial.

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Nous avons reçu le chèque pour la redevance.

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et régie des incendies

Le document pour la sécurité civile est prêt à être la mise en page et à l'imprimer. Le document sera apporté au bureau et la directrice générale demandera à l'inspecteur de faire le travail.

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et transport en commun
Rien de spécial

Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie (M. Yves Allaire)

REMBOURSEMENT POUR L'UTILISATION DE SON CELLULAIRE PERSONNEL

2013-007

résolution no 2013-007

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Yves Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 20\$/mois payable à la mi-décembre pour l'utilisation de son cellulaire personnel.

Que le montant pour 2012 lui soit versé pour les mois de mars à décembre soit un montant de 200\$.

A D O P T É E

c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

M. Deslongchamps est en congé de maladie pour 1 mois.

d) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière**

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 TRANSFERT DU MONTANT À PAYER À LA VILLE DE EAST ANGUS – REDEVANCES GRAVIÈRES (4 759.53\$)

ATTENDU que la Ville d’East Angus a signé une entente avec la municipalité de Westbury concernant le partage d’une partie des revenus de la redevance pour la gravière sablière Excavation Normand Bouchard, effectif en juin 2011;

2013-008

résolution no 2013-008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury rembourse à la Ville d’East Angus un montant de 4 759.35\$ pour la partie de la redevance calculée à partir du 1^{er} décembre 2011 au 30 octobre 2012 sur des tonnages de la gravière Normand Bouchard.

QUE le montant soit transféré du compte de la réserve gravières et sablières au compte courant pour l’année 2012.

A D O P T É E

13.05 RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE ADMO –D.G.

2013-009

résolution no 2013-009

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

D’autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de l’Association des directeurs municipaux du Québec pour l’année 2013 au montant de 395\$.

QUE la municipalité procède au paiement de 395\$ en plus des taxes applicables au nom de l’Association des Directeurs Municipaux du Québec.

A D O P T É E

13.05 RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE COMBEO – INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2013-010

résolution no 2013-010

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

D’autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de La Corporation des Officiers municipaux en bâtiment du Québec pour l’année 2013 au montant de 285\$.

QUE la municipalité procède au paiement de 285\$ en plus des taxes applicables au nom de la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec.

ADOPTÉE

14.00 INVITATIONS

15.00 VARIA

CONVOCAION A UNE RENCONTRE AVEC LES ÉLUS DE LA VILLE DE EAST ANGUS

CONSIDÉRANT le dépôt par la Ville de East Angus d'un document pour l'annexion d'un terrain sur le territoire du canton de Westbury;

2013-011

résolution no 2013-011

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

De mandater la directrice générale, Madame Adèle Madore, à effectuer les démarches auprès de la Ville de East Angus, afin d'obtenir une rencontre de travail sur la demande d'annexion, selon la disponibilité des élus de la Ville de East Angus, le 23 janvier 2013 à compter de 18h30 au bureau de la municipalité de Westbury.

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2013-012

résolution no 2013-012

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20: 00 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière